

(N° 3.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

11 NOVEMBRE 1836.

Réponse du Roi à l'adresse du Sénat.

MESSIEURS,

Je reçois avec plaisir l'expression des sentimens du Sénat. Il a su apprécier la conduite de mon Gouvernement et la position du pays.

Les événemens ont surpassé mon attente; chaque jour a dissipé quelque prévention. Les intérêts matériels, momentanément compromis par les commotions politiques, ont retrouvé la sécurité qui leur est nécessaire; notre prospérité industrielle a pris un immense développement, et la Belgique florissante voit au dehors tous ses droits reconnus.

Le plus sûr moyen de maintenir cet heureux état de choses, c'est une harmonie parfaite entre mon Gouvernement et les Chambres législatives. Je compte, Messieurs, sur la franche et loyale coopération du Sénat, qui m'a toujours donné tant de preuves de dévouement.